Postes et Télégraphes. — M. Vanfonge, directeur des postes et télégraphes du Pas-de-Calais, à Arras, nommé récemment directeur du département de la Seine-Inférieure, a été l'objet d'une touchante manifestation de la part de son personnel qui lui faisait ses adieux, café Massy. M. Trépont, Préfet du Pas-de-Calais, M. Manceron, secrétaire général, M. Penaud, chef de cabinet, assistaient à cette fête. Nous adressons à M. Vanfonge, qui fut un excellent administrateur et un bon républicain l'impression des vifs regrets que nous cause son départ. Nous lui souhaitons de retrouver à Rouen les chaudes sympathies dont il était l'objet à Arras et nous lui envoyons notre cordial adieu.

Banque de France. — M. Vaulier Henry, chef du bureau auxiliaire de Calais, a été nommé directeur de la succursale de Chaumont, en remplacement de M. Henry.

Ponts et chaussées. — M. Dulieu (Angel), commis des ponts et chaussées de 1re classe, attaché, dans le département du Nord, au service du contrôle de l'exploitation technique du réseau du Nord, sera attaché, dans le même département, à la résidence de Valenciennes, au service des voies navigables du nord du Pas-de-Calais, en remplacement de M. Roques, en congé, sans traitement, pour service militaire. L'emploi actuellement occupé par M. Dulieu est supprimé.

Bourses de lycées. — Division B, 1re série. — M. Darthois Gaston, école Lakanal, à Fives, a été reçu aux bourses de lycées ; son nom avait été omis dans le résultat général que nous avons donné.

Le monument Jules Ferry. — Dans la 25e liste de souscription nous relevons : MM. Dubreucq, délégué cantonal à Templeuve, 5 fr. — Comité Lillois du « Progrès du Nord » à Lille, 40 fr. — Total de la souscription : 126.736 fr. 55.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

INCENDIES

Bourbourg-Campagne. — Un incendie a détruit une écurie appartenant à M. Désiré Willemaire, débitant, au faubourg de l'Ecluse.

ACCIDENTS

Rumingham. — M. Louis Colin, cordonnier, a glissé si malheureusement sur le pavé de sa cour, qu'en tombant il se fractura l'épaule droite.

Aire-sur-la-Lys. — En nivelant un terrain, M. Maillet Aimé, 38 ans, demeurant au Widdebroucq, a fait une chute dans un fossé et s'est fortement contusionné la région lombaire.

LA BELGIQUE

Le nouveau ministère

Bruxelles, 2 mai.

Le cabinet de Trooz est ainsi constitué : Présidence du Conseil et intérieur, M. de Trooz; finances, M. Liebaert; justice, M. Renkin; chemins de fer, M. Helleputte; industrie et travail, M. Hubert; sciences et arts, M. Descamps; guerre, le général Hellebaut; affaires étrangères, M. Davignon; travaux publics, M. Delbeke.

Une dernière difficulté doit encore être résolue : la question du transfert du ministère de l'agriculture au ministère de l'industrie, qui n'a pas encore été définitivement tranchée. Il est fort probable que le ministère de l'agriculture ne sera pas scindé et joint au ministère de l'industrie. M. de Trooz a l'intention de maintenir le ministère de l'agriculture tel qu'il est actuellement constitué.

DANS L'ARMÉE

Candidats aux emplois civils. — Le ministre de la Guerre vient de notifier aux autorités militaires les dates auxquelles auront lieu au cours du 2e trimestre 1907, les examens professionnels exigés pour les candidats militaires aux emplois civils aux 1re et 2e catégories réservés par la loi du 21 mars 1905. Les examens commenceront le 2 juillet et se termineront le 20 août.

Demandes de conducteurs d'automobiles pour un voyage d'état-major. — Les réservistes et territoriaux possesseurs d'automobiles (voitures légères à 2 ou 4 places), qui seraient désireux de prendre part à un voyage d'état-major, en qualité de conducteurs d'automobiles, du 10 au 20 mai prochain, sont priés de faire connaître leurs noms, prénoms et adresses, au bureau de la Place, Grande-Place, à Lille, ainsi que le bureau de recrutement dont ils relèvent, leur classe, leur corps d'affectation, le type de la voiture (nombre de chevaux), qu'ils désirent amener. Le temps pendant lequel ils seraient appelés viendrait en déduction des périodes qu'ils auraient à accomplir. Ils recevraient les indemnités prévues par l'instruction du 9 avril 1902.

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Lille. — Lundi dernier, 29 avril, devant une affluence considérable, ont eu lieu les obsèques de M. Moïse Gros, inspecteur des services de l'éclairage et du chauffage de la compagnie du Chemin de fer du Nord. Au moment de la levée du corps, l'Harmonie musicale du Chemin de fer du Nord a fait entendre une marche funèbre, ainsi que durant le parcours du cimetière.

Le comité du Chemin de fer avait envoyé de Paris deux magnifiques couronnes, l'une au nom du service central des services de l'éclairage et du chauffage, l'autre au nom des services de l'exploitation, et s'était fait représenter par M. Girondeau, inspecteur principal des services actifs.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Gaudez, ingénieur chef de l'éclairage et du chauffage de la compagnie du Nord à Paris, par M. Guérin, inspecteur des mêmes services, par M. Brochard, chef de gare à Lille, et par trois amis personnels du défunt.

Tous les services de la gare de Lille et d'une partie de la ligne du Nord étaient largement représentés. MM. Pellarin et Legoaster, obligés d'assister à une conférence à Paris, s'étaient fait excuser. Au cimetière, trois discours ont été prononcés, faute de place, nous reproduisons seulement quelques extraits de l'allocution prononcée par M. Guérin, inspecteur à Paris et collègue du défunt.

Gros Moïse fit ses études professionnelles à l'école des Arts et Métiers de Strasbourg, et entra à la compagnie du Nord le 26 octobre 1854, c'est-à-dire à l'âge de 16 ans, comme aide-lampiste à la gare de Valenciennes. En moins de deux ans, il atteignit le grade de chef lampiste à Saint-Quentin d'abord, à Fives ensuite. Tant par sa bonne conduite que par son infatigable ardeur dans ce rude métier, il se fit bientôt remarquer par ses chefs.

D'ailleurs, il aspirait plus haut. A son tour, il se sentait capable de diriger et de contrôler le travail des autres chefs lampistes, et de fait il avait toutes les qualités requises pour remplir dignement les fonctions de contrôleur, qui lui furent confiées en 1881, fonctions qui exigent une parfaite connaissance des détails professionnels du service, un doigté spécial dans le choix du personnel et dans la répartition du travail, et une surveillance constante, qui ne s'obtient qu'au prix d'une activité soutenue.

Mais pour aspirer au grade d'inspecteur, le pas à franchir était plus difficile. C'est qu'en effet, en dehors des aptitudes professionnelles, ce poste exige certaines connaissances théoriques que l'on n'enseignait pas à l'école où Gros avait fait ses études pratiques. Cette considération ne devait pas rebuter notre cher et regretté collègue. Il avait à bon droit confiance dans sa grande énergie et dans son amour pour le travail, qui l'avaient déjà si bien servi, et, malgré le doute émis par quelques-uns, qui ne pouvaient croire qu'un simple lampiste, ne sortant d'aucune école technique, pût acquérir les galons d'inspecteur, le 6 mars 1886, le comité de direction le nommait à Lille, sur la proposition de M. Sartiaux, ingénieur en chef qui dans sa clairvoyance habituelle avait jugé Gros digne de ces hautes fonctions et qui voulait récompenser le vieux serviteur qui avait su par son assiduité au travail, par son énergie constante, par sa bonne et sa conduite exemplaires, conquérir l'estime et la considération de ses chefs.

Et non seulement Gros sut mériter cette confiance, mais ses connaissances approfondies des détails du service et les fruits de sa longue expérience n'étaient pas sans profit pour nous tous. Aussi, étions-nous heureux de le compter parmi nous. On oubliait volontiers qu'il était notre doyen, car, malgré son âge, il avait encore conservé toute son activité. La compagnie était pour lui une seconde famille, dont les intérêts lui étaient aussi chers que les siens propres. Nous étions loin de penser qu'un aussi brusque dénouement pût interrompre à tout jamais les liens d'affectueuse solidarité qui nous unissaient à lui. Telle a été cette longue période de 51 années d'honneur et de labeur professionnels, où le mérite et le profond sentiment du devoir ont été le plus édifiant exemple qu'un père puisse donner à ses enfants. Puisse cette contemplation d'un passé irréprochable, être pour sa famille la meilleure consolation aux épreuves présentes.

Après le service religieux, la foule, émue et recueillie, s'est retirée lentement après avoir présenté ses condoléances à la famille.

A Denain. — Nous apprenons la mort de Mme veuve Achille Chetteau, née Octavie-Adeline Delcambre, 61 ans, fille de M. Delcambre-Bridoux, ancien maire de Denain et ancien conseiller général. Ses funérailles auront lieu samedi à 11 h. du matin. Assemblée à la maison mortuaire, 59, rue d'Enghien.

Dernière Heure

LES SYNDICATS DE FONCTIONNAIRES

La révocation de M. Nègre

Paris, 2 mai.

Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste avait décidé, dans la seconde partie de sa séance de mercredi soir, de charger son bureau de faire une démarche auprès de M. Briand pour protester contre la révocation de M. Nègre, malgré l'avis du Conseil départemental. La délégation sera reçue vendredi par le ministre.

Inquiétudes dans les Postes

Le personnel des postes et des télégraphes se plaint que le tableau annuel d'avancement de classe ne soit pas encore paru, alors que dans les autres administrations il a été dressé généralement à la date normale, c'est-à-dire en janvier ou février derniers.

Les employés des postes semblent craindre que l'administration ne temporise, à l'occasion des événements récents, afin de pouvoir reviser les cotes des partisans reconnus de l'idée syndicaliste.

La jeune fille aux jambes coupées

ON EXHUME LE CADAVRE

Paris, 2 mai.

M. Le Blanc, commissaire de police de Saint-Cloud, muni d'une commission rogatoire émanant du juge d'instruction, a procédé à l'exhumation du corps de la petite Berthe Foix. Le corps a été transporté à la Morgue de Paris, où il sera mis à la disposition des médecins légistes : MM. Thoinot et Vibert, désignés pour une expertise contradictoire à laquelle assistera également M. de Grassac, dont le rapport concluait, on le sait, à l'assassinat. L'autopsie aura très probablement lieu vendredi.

LES ESPIONS DE BRUXELLES

Nouveaux détails

Bruxelles, 2 mai.

Parmi les papiers saisis au domicile du principal accusé, Theissen, il s'en trouve un certain nombre qui émanent d'une puissance étrangère pour laquelle il opérait. Il apparait qu'un des collaborateurs de Theissen se trouve actuellement détenu à la prison d'Amiens. Il s'agit de cet ancien agent de police bruxellois qui fut arrêté à Amiens sous l'inculpation d'espionnage.

Siméon, l'un des agents de Theissen, croyant que Wyts accepterait de pratiquer l'espionnage, lui avait expliqué que l'Allemagne n'avait pas besoin de documents concernant la Belgique, mais que s'il pouvait lui procurer des renseignements sur certaines places de France, il lui serait alloué des sommes importantes. Wyts repoussa les offres qui lui étaient faites et avertit les autorités.

L'attaché militaire allemand affirme avoir reçu la visite de Wyts, il ajoute que les instructions reçues de son gouvernement lui interdisent de s'occuper de ces affaires qui sont exclusivement du ressort d'agents spéciaux.

Une construction qui s'écroule

MORTS ET BLESSÉS

Liège, 2 mai.

Une usine d'automobiles, en construction pour le compte d'une maison italienne, s'est écroulée ce soir, par suite de la violence de la tempête. Sur 25 ouvriers occupés aux travaux, huit furent ensevelis sous la charpente en fer. Deux sont dans un état désespéré.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 2 mai.

Obligations. — Bruxelles 1902 106.12 — Bruxelles 1905 92,50 — Anvers 1887 101,50 — Anvers 1903 100,87 — Gand 1896 83,..

Charbonnages. — Anderlues 1040,.. — Bernissart 800,.. — Bois-d'Avroy 1010,.. — Charbonnages Belges ...... — Chevalières 1970,.. — Courcelles-Nord ...... — Fontaine-l'Evêque 1287,.. — Ham-sur-Sambre ...... — Hornu-Wasmes 10400,.. — Houillères Unies 389,.. — La Haye 1158,.. — Mariemont 2575,.. — Monceau 712,.. — Nord Charleroi 3140,.. — Patience 1240,.. — Produits au Flénu ...... — Réunis de Charleroi 2470,..

Aciéries. — Cockerill 1847,.. — Ougrée 1500,.. — Providence 2810,.. — Sarrebruck ......

Zinc. — Asturienne des Mines 7100,.. — Zinc de Silésie 1727,..

LILLE

Un brutal. — Mercredi soir, un individu, fortement ivre : Léopold Vanhorpe, 45 ans, courtier en chevaux, rue de Bailleul, 1, frappait son cheval à coups redoublés avec le manche de son fouet. La brutalité de l'ivrogne était telle qu'elle attira l'attention de l'agent Roupin qui le mit aussitôt en état d'arrestation. Vanhorpe sera poursuivi pour ivresse et infraction à la loi Grammont.

Grossier personnage. — Mercredi, vers trois heures de l'après-midi, le nommé Henri Sebisch, 41 ans, employé rue du Faubourg-de-Roubaix, 27, cour Béhague, passait rue de Béthune. Sa tenue était telle que les nombreux passants étaient scandalisés. Un agent vint pour l'arrêter, mais Sebisch trouvant la chose peu de son goût le reçut d'un coup de poing dans la figure. Cependant l'énergumène put être maîtrisé et conduit au poste du 1er arrondissement. Il sera poursuivi pour outrages à la pudeur et injures à un agent.

Une famille empoisonnée

A SAINT-MAURICE

Un bien triste événement s'est produit jeudi, dans une pauvre famille d'ouvriers, demeurant rue Saint-Amé. Cette rue est perpendiculaire à la rue Saint-Luc, qui donne elle-même sur la rue Saint-Druon, débouchant sur la rue du Faubourg-de-Roubaix. De très petite étendue, la rue Saint-Amé ne comporte, en somme, qu'une quarantaine de maisonnettes, toutes bâties sur le même plan. Ces petites habitations ne comprennent que trois pièces, si l'on y ajoute celle du grenier.

C'est dans une de ces humbles demeures, sise au n° 4 et habitée par les époux Tenier-Dagand que la mort a fait son œuvre.

Outre le père, âgé de 33 ans, poinçonneur chez M. Gossart, rue du Pont-du-Lion-d'Or, et la mère, âgée de 35 ans, la famille Tenier se compose de trois enfants, Honorine, âgée de dix ans ; Henri, 7 ans et Louis, 3 ans. Avec ceux-ci, habitent, depuis quelque temps déjà, le frère et la sœur de M. Tenier : Arthur, 19 ans, peigneron, rue du Bois-Saint-Sauveur, et Susanne, 17 ans, varouleuse chez M. Wallaert, Faubourg-de-Paris.

Triste souper

Lundi soir, vers sept heures, toute la famille Tenier se trouvait rassemblée autour de la table, où étaient servies une boîte de thon et une boîte de sardines. Le repas était à peine terminé, que tous se plaignirent de douleurs internes, hormis le petit Henri, 7 ans, qui n'avait pas voulu participer au souper. Croyant à un malaise passager, la famille alla se coucher immédiatement, chacun espérant que l'indisposition se dissiperait.

Il n'en fut rien et, au milieu de la nuit, les époux Tenier, comme leurs enfants et leurs frères durent se lever.

Ils essayèrent, avec du café, de porter remède à leurs douleurs. Ce fut en vain, car, le mardi matin, M. Tenier, ainsi que son frère et sa sœur Germaine, ne purent se rendre à leur travail et durent garder le lit. Personne ne songea cependant à appeler le docteur et, pendant toute la journée, les malheureux endurèrent d'horribles souffrances, rendant au fur et à mesure les aliments qu'ils prenaient.

Mercredi matin, la situation n'était pas changée et, comme la veille, toute la famille se voyait encore dans l'obligation de garder le lit. Enfin, Mme Tenier pensa qu'un peu de lait pourrait les soulager. Elle envoya le petit Henri, le seul qui restât valide, en quérir dans le voisinage. Le lait leur rendit un peu de vigueur. Tant bien que mal, les malades purent quitter leur lit pour se réunir au rez-de-chaussée.

Jeudi matin, M. Tenier, se sentant un peu mieux, se traîna, non sans peine, jusqu'à son atelier. Il était à ce moment 5 heures et demie.

Affreuse découverte. — Une fillette empoisonnée

Sept heures du matin allaient sonner, quand Mme Tenier qui, bien que malade et sur le point d'être mère, s'était levée pour préparer le déjeuner de son mari, invita le petit Henri à aller faire quelques commissions.

« Prie Honorine de t'accompagner, lui dit-elle », et l'enfant se dirigea aussitôt vers le lit de sa sœur.

« Honorine ne bouge pas ! s'écria l'enfant. Elle dort, ajouta-t-il avec naïveté. »

Honorine était d'ordinaire si courageuse, que cette déclaration sembla étrange à Mme Tenier. Elle monta aussitôt à l'étage pour appeler sa fillette.

La face complètement bleue, la fillette gisait inerte sur son lit. La malheureuse enfant, empoisonnée par les sardines, avait cessé de vivre.

Affolée, Mme Tenier redescendit aussitôt, et, par une de ses voisines, restée étrangère jusqu'alors au drame, elle fit prévenir son mari.

Un enfant mort-né

Quelques heures plus tard, Mme Tenier, que n'avaient pas cessé d'étreindre de violentes douleurs, fut prise des douleurs de l'enfantement. Elle était bientôt obligée de se mettre au lit. Vers deux heures et demie de l'après-midi, la malheureuse mère, que soignait Mme Gallet, sage-femme, rue des Guinguettes, mettait au monde un petit garçon mort-né, dont la venue n'était attendue que vers la fin de ce mois.

Cependant M. le docteur Bourré, qu'on était allé chercher, mais un peu tard, administrait aux malades des contre-poisons énergiques et ordonnait le transfert immédiat à l'hôpital d'Arthur et de Suzanne Tenier, dont l'état inspire de vives inquiétudes.

Une visite rue Saint-Amé

Ce n'est pas sans émotion que nous avons rendu visite à ces malheureuses gens si cruellement éprouvées. Au moment où nous arrivons, la voiture d'ambulance emporte à l'hôpital Saint-Sauveur les deux malades, dont M. Bourré ordonna le transfert. La cuisine de l'humble demeure est changée en chambre mortuaire. Elle est faiblement éclairée par une petite veilleuse: L'aspect en est des plus lugubres. Sur un lit placé devant l'unique fenêtre sont placés côte à côte la petite Honorine et l'enfant mort-né. Mme Degand, 106, rue Saint-Sauveur, belle-mère de M. Tenier, veille, en compagnie de quelques voisines. Quand nous partons, une seconde voiture d'ambulance s'arrête devant la porte. On y dépose aussitôt le corps de la petite Honorine et, accompagné de M. Tenier, encore malade, le cadavre est transporté aux fins d'autopsie, à la Faculté de médecine.

L'enquête

Informé, vers deux heures de l'après-midi, M. Proy, commissaire de police, s'est immédiatement rendu rue Saint-Amé, et a procédé à plusieurs interrogatoires. Il a entendu tour à tour Mme Tenier, qui estime que les boîtes de sardines et de thon sont seules la cause de l'empoisonnement, et M. Tenier qui a parlé dans le même sens. M. M. Proy a saisi, dans une épicerie de la rue Emile-Zola, un lot de boîtes de sardines dont faisaient partie les conserves contaminées. Ces conserves ont été envoyées à M. Boon, directeur du laboratoire municipal aux fins d'analyse. Malgré les recherches du commissaire de police, on n'a pu découvrir les restes du repas à la suite duquel la famille Tenier éprouva les symptômes d'empoisonnement.

L'autopsie de la petite Honorine sera pratiquée aujourd'hui par les soins de M. le docteur Dutilleul.

Mort de la gardienne des morts. — Une figure bien connue des lillois vient de disparaître. La gardienne de la morgue, Mme veuve Meurisse, née en 1841 à Stasy-Terby, est décédée mercredi dernier. Retrouvera-t-on bientôt une nouvelle gardienne de funèbre édifice ? Le voisinage des cadavres, des rats et des souris n'est pas très recherché. Tout le monde n'est pas doué de l'impassibilité ou du courage nécessaire pour l'affronter.

Un accouchement clandestin. — Une jeune fille du quartier de Wazemmes, après avoir caché son état aux yeux de tous, accoucha clandestinement il y a trois jours d'un garçon. L'enfant paraissant mort, elle l'enveloppa dans un linge et le déposa sous son oreiller. Cependant le médecin de l'état-civil refusa le permis d'inhumer et prévint le parquet. M. Heucix, juge d'instruction, chargea M. le docteur Dutilleul de faire l'autopsie du petit cadavre. M. le docteur Dutilleul conclut que l'enfant avait respiré mais que sa mère ne pouvait être rendue responsable de sa mort. Seule la présence d'un médecin dans un accouchement très difficile aurait peut-être pu éviter la mort du nouveau-né.

En jouant. — Jeudi, vers une heure de l'après-midi, un jeune garçon, Achille Raux, 12 ans, dont les parents demeurent 18, rue de l'A. B. C., jouait sur le pont-levis de la porte de Tournai. Il fit un faux pas et tomba dans le fossé profond d'environ trois mètres. Un docteur le soigna dans une pharmacie voisine. La blessure du jeune Achille Raux qui consiste dans une contusion au front est très légère.

Un satyre ? — La police recherche actuellement un individu qui depuis quelques jours tenterait, dans un but infâme, d'attirer sur les remparts de la porte de Valenciennes, des petites filles de 11 à 12 ans. Ces recherches ont lieu sur la plainte de la mère d'une des fillettes. Cet homme assez proprement vêtu serait de petite taille, cheveux et barbe noirs.

Vol à l'étalage. — Mercredi, M. Jules Both, employé par M. Freschuez, marchand de tissus rue de Fives, 30, installait sa marchandise sur le marché de Wazemmes. Passe un voleur subtil qui s'empare sans être vu d'un paquet contenant des jupons blancs. M. Jules Both a porté plainte, mais les recherches entreprises n'ont pas encore donné de résultat.

Renversée par un tramway. — Mme Delvat, cultivatrice à Sainghin-en-Mélantois, passait mercredi soir rue Faidherbe. Un car H la renversa et la blessa légèrement à la main droite.

Une mauvaise mère. — Il y a six semaines la nommée Marguerite Dufossez confiait son enfant à son frère, M. Norbert Dufossez, mouleur, rue Jean-Jacques-Rousseau. Depuis cette époque on n'a plus revu la jeune mère. La police la recherche.

Chute grave. — Jules Bataille, 16 ans, varouleur, 23, rue de Lannoy, s'amusait jeudi soir, rue de Flers, avec des camarades, quand il tomba sur le sol et se brisa le bras gauche. Le blessé a été transporté à l'hôpital St-Sauveur.

Bonne capture. — Les agents Deffrennes et Lauvin ont arrêté, rue des Etaques, le nommé Neyt qui dernièrement déroba une somme de 30 francs à Séraphine Simonard et brisa une devanture de la rue de Juliers.

A l'anglaise ! — La police recherche un nommé Yvan Desart, 35 ans, habitant 28, rue Puébla, avec sa femme et ses trois enfants. Cet individu a déménagé sans prévenir son propriétaire et emportant en outre un appareil photographique appartenant à M. Louis Knoor.

Inauguration du Musée houiller. — Le Musée houiller créé à la Faculté des Sciences de l'Université, par le Conseil municipal de Lille, sous les auspices des Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, et avec le concours de la Chambre des Houillères des deux départements, sera inauguré le Dimanche 5 mai, à 2 heures ½. Le Musée sera ouvert de 1 heure à 5 heures.

A partir du jour de l'inauguration, le Musée houiller sera ouvert au public, ainsi que le Musée Gosselet (21, rue de Bruxelles), les Dimanches et Jeudis.

Ecole des Beaux-Arts. — M. Henri Soubricas, élève du cours de sculpture de M. Maugendre-Villers, vient d'être reçu septième à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

Une Manifestation Franco-Serbe

LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE A BELGRADE

A son arrivée à Belgrade, le groupe des 22 membres de la société de Géographie de Lille a été reçu à la gare par le comité d'hygiène scolaire, par son président, M. le docteur Marchkovitch, ainsi que par la délégation de la société La Réunion Française, (société qui a pour but l'extension de notre langue et de nos usages en Serbie). Après un discours du président de la Société d'Hygiène, M. le docteur Vermersch, vice-président de la société de Géographie de Lille, a parlé en termes aimables. Le cortège s'est ensuite rendu au Grand-Hôtel, où un punch a été offert aux Français.

Le lendemain, le groupe de la société de Géographie a visité les curiosités de Belgrade, conduit par les Serbes, et a successivement admiré la forteresse, l'Université, les musées, et enfin, grâce au consul de Serbie à Lille, les Français ont pu visiter entièrement le Palais Royal et assister à un concert donné par la musique de l'armée serbe.

Le Comité de la Réunion Française retint ensuite les visiteurs à un déjeuner, auquel assistait notre chargé d'affaires, M. Clauss. Au dessert, des toasts ont été portés à la santé des deux pays « dont les relations commerciales ne peuvent que s'étendre à l'avenir ».

L'après-midi a été consacré à la visite de la Manufacture de Tabacs. Les touristes ont pu apprécier la fabrication, en emportant des cigarettes. Ils ont ensuite visité les boulevards conduisant à Topchider, à Kolameckdan, la cathédrale du couronnement, les musées, et notamment le musée commercial, où l'on vit les produits manufacturiers du Nord de la France, si soigneusement arrangés par les soins du consul.

A six heures du soir, M. le docteur Vermersch cédant aux désirs exprimés par le président de la Société d'hygiène scolaire, a fait une conférence à l'Université de Belgrade, et a traité de l'Hygiène scolaire en France, ainsi que des œuvres post-scolaires, et des colonies scolaires. La conférence fut très applaudie, surtout quand M. Vermersch démontra, chiffres en mains, ce que peut le mutualisme scolaire.

La salle retentit d'applaudissements quand il parla de la Réunion Française, formée il y a quelques années à Belgrade, et lorsqu'il parla de son bienfaiteur, notre concitoyen, M. Legrand.

Environ 1.500 personnes assistaient à cette conférence, parmi lesquelles on remarquait le ministre de l'Instruction publique, M. Nicolitch, le recteur de l'académie, M. Cvijic, le grand métropolite, M. Guerchist, ministre de la justice, M. Roger Clauss, notre chargé d'affaires, ainsi que M. le ministre d'Italie, M. Guitchioli, et M. Izoukitch, chef du bureau du ministère des affaires étrangères, le Préfet de Belgrade, officiers, etc., etc.

Le président de la Société d'Hygiène a traduit en langue serbe, les points principaux de cette conférence, pour les Serbes, peu nombreux en ce moment, qui ne connaissent pas encore le Français.

A la suite de cette brillante conférence, la municipalité et la Société d'Hygiène réunies offrirent au groupe de la Société un banquet de 160 couverts, auquel assistaient toutes les autorités ci-dessus mentionnées, ainsi que les dames de la Réunion Française.

Au dessert, M. Nicolitch, ministre de l'instruction publique de Serbie, prit la parole et remercia la Société de Géographie de Lille de sa visite à Belgrade, et manifesta l'espoir que bon nombre de Français s'arrêteront à l'avenir en Serbie, pour visiter ses villes et constater ses richesses minières encore inexploitées. Il termina en remerciant le docteur Vermersch de sa belle conférence, lui disant que la France a toujours été le pays de la lumière et de la liberté.

M. le docteur Vermersch, à son tour, remercia le ministre de ses éloquentes paroles, et promit à son retour à Lille, de faire connaître l'amour qu'ont les Serbes pour la France. M. Guerchist, ministre de la justice, dans son discours, a fait espérer que la France ne se laisserait pas devancer en Serbie par les autres peuples, et dit que le nom de Français, en son pays, signifiait ami de la nation Serbe.

M. Fernand Legrand, consul de Serbie à Lille, à son tour, a remercié la municipalité et la Société d'Hygiène de l'accueil de sympathie fait à ses concitoyens ; il a surtout appuyé sur la nécessité de voir ces relations si cordiales se resserrer encore à l'avenir, et entrer dans le domaine pratique, au point de vue financier et commercial, comme au point de vue spéculatif et diplomatique.

Il a terminé en buvant à la santé du roi Pierre Ier, à son gouvernement, à la municipalité et au président de la Société d'Hygiène.

Mlle Lazarevitch, licenciée ès-sciences, a porté la santé des dames françaises de la Société de Géographie.

Ensuite, un vivat français a été entonné par M. Beaufort, président des excursionnistes.

Enfin, vers onze heures, le banquet terminé, les Serbes ont reconduit le groupe à la gare au milieu des plus franches démonstrations de sympathie.

L'Algue d'Or calme les rages de dents. 30879

Palais des Beaux-Arts. — Le Palais restera ouvert samedi toute la journée, en raison des Fêtes Universitaires. Il sera fermé vendredi matin pour le nettoyage des salles.

A tous ceux qui souffrent de douleurs, rhumatismes, névralgies, lumbago, etc., nous conseillons vivement de se frictionner au Baume Victor. 29385

Le comité des fêtes de Fives-St-Maurice, sous les auspices de la municipalité, organise pour le jeudi 9 mai, jour de l'Ascension, rue de Lannoy, face à la rue des Montagnards, un grand concert, de 4 heures à 6 heures, avec le bienveillant concours de l'Harmonie des automobiles de Fives-Lille, 65 exécutants, sous la direction de M. René Verschaeve. Nous ferons paraître le programme d'ici quelques jours.

Taxe officieuse du pain. — Prix du pain de fleur ou de gruau, le kil. 0 fr. 34; id. blanc 0,32; id. bis ou de ménage, 0,27.

Halles centrales. — La Commission des halles et marchés se réunira à la Mairie le samedi 4 courant, à 10 heures du matin.

Laboratoire Municipal. — Pendant le mois d'avril, le Laboratoire a analysé 217 échantillons de denrées alimentaires, sur lesquels 73 ont été reconnus falsifiés ou nuisibles (14 beurres, 9 chocolats, 5 laits, 39 eaux, etc...). Pendant cette période, le service d'inspection des Halles et Marchés a effectué 130 visites au cours desquelles 38 saisies ont été faites, portant sur 1841 kilos de denrées avariées (805 kilos de poissons, 355 kilos de légumes et champignons, 644 kilos de viandes, etc...). Le Laboratoire Municipal analyse gratuitement les denrées alimentaires. Les échantillons sont reçus 3, rue des Fleurs, tous les jours non fériés, de 9 heures à midi et de 3 à 5 heures.

Amateurs de coqs. — Des malfaiteurs ont dérobé deux coqs de combat d'une valeur de 15 fr., à M. Bourré, demeurant dans une roulotte, rue Baudin.

Les opérations de la Caisse des Ecoles en 1906. — Voici quelles ont été, pendant l'année 1906, les opérations de la Caisse des Ecoles :

Reliquat de l'exercice 1905 : 14.015,72. — Recettes ordinaires : 262.184,96. — Recettes extraordinaires : 15.156. — Reliquat de subvention: 3384,40. — Soit un total de : 290.725,38. Les dépenses s'élèvent à la somme de 266.709,66. Reste donc un reliquat réel de : 14.015,72.

Voici quelles ont été les dépenses :

Vêtements : De 55.000 francs qu'il était en 1905, ce crédit a été porté, pour la première fois, cette année, à la somme de 58.000 francs. Le dépassement de crédit de 764 fr. 94 est largement représenté par la valeur des vêtements restant en magasin.

Achats de matériel et entretien des cantines : Cet article a subi, sur l'exercice précédent, une augmentation de dépense de 2253 fr. 61 provenant de la nécessité, pour le service de la Caisse des Ecoles, de remplacer une partie du matériel, réformé par suite d'un long usage.

Imprimés et fournitures de bureau : Une petite économie de 278 fr. 15 a été réalisée.

Traitement des employés : L'augmentation de 99 fr. 98 a été déterminée par l'élévation de traitement de l'agent comptable, chef de bureau.

Salaires des cuisinières, aides et ouvriers : La légère augmentation de dépense a pour principale origine l'incorporation d'une somme de 100 francs provenant de l'ancien article 2 supprimé (manutention et entretien des vêtements).

Surveillance dans les cantines primaires : Rien de particulier à signaler en ce qui concerne cette dépense.

Surveillance dans les cantines maternelles : Depuis 1898, la dépense relative à la surveillance dans les cantines maternelles reste immuablement fixée à la somme de 5000 francs.

Achats de denrées : Cette année, la moyenne du nombre des enfants ayant pris part au repas est supérieure de 35 à celle de 1905 et il y a eu une journée de cantine en plus. Malgré ces augmentations, la dépense est de 1963 fr. 74 inférieure à celle de l'année précédente. Cette diminution de dépense a pour cause un ensemble de prix ou de rabais plus avantageux que celui de l'exercice de 1905.

Imprévus et divers : Par suite d'une entente entre le Service des Travaux municipaux et le Comité de la Caisse des Ecoles, il a été payé, sur le crédit du présent article, une somme de 1033 fr. 60 pour des travaux de fermeture exécutés au magasin des cantines et pour la pose d'un appareil téléphonique au bureau de la Caisse des Ecoles.

Il nous a paru utile de faire remarquer, dès maintenant que, malgré l'augmentation de certaines dépenses : 3000 fr. à l'article vêtements et 2000 francs à celui du matériel, l'exercice 1906 se clôture avec un reliquat important. Cette excellente situation, que nous sommes heureux de signaler, est due, en bonne partie, au souci constant qu'apportent tous les membres du Comité à ne jamais négliger la réalisation des économies possibles, si minimes soient-elles.

Distribution de vêtements : Il a été distribué pour 14.284 fr. de vêtements.

Colonies Scolaires : Les dépenses nécessitées par l'organisation de la Colonie scolaire, les frais de séjour de 356 enfants à la campagne, de transport aller et retour, et de surveillance, etc., se sont élevés à la somme de 9409 fr. 05 pour une durée de 25 jours. Cette année, le Comité de la Caisse des Ecoles avait espéré pouvoir envoyer, à titre d'essai, 60 enfants à la mer pendant 30 jours ; des démarches actives ont été faites dans ce but. Certaines difficultés n'ont pas permis de réaliser cette expérience, du moins quant à présent. Un rapport spécial sur l'organisation et le fonctionnement des Colonies scolaires, en 1906, est déposé aux archives de la Caisse des Ecoles.

L'Avenir du Prolétariat. — Réunion dimanche 5 mai, de 10 heures à 11 h. ½ précises, café Delevoie, 47, rue de Paris, pour le Comité Lille-Centre ; de 10 h. ½ à midi, patronage laïque, 16, rue de Marvines, pour le Comité de Fives-St-Maurice ; de 11 h. à midi, salle Baudou, 234, rue des Postes pour le Comité de Wazemmes. Paiement des cotisations ; adhésions et renseignements.

Emulation Chorale. — Vendredi 3 mai, à 9 heures 1/4 précises du soir, répétition générale des chœurs de choix du concours. Présence urgente.

Bulletin sanitaire. — Voici quel a été à Lille le mouvement de la population du 21 au 27 avril : Naissances : garçons, 45 ; filles, 43. — Mort-nés, 6. — Mariages : 32. — Décès : 84. Principales causes de maladies et de décès : typhoïde, 3 ; scarlatine, 2 ; rougeole, 7 ; tuberculose, 11 ; coqueluche, 1 ; grippe, 1 ; pneumonie, 6 ; érysipèle, 4 ; cancer, 3 ; apoplexie, 5 ; bronchite, 6 ; maladies du cœur, 8 ; entérite, 5.

Etat-Civil

BAPTEMES, Dragées et Boîtes E. BRULIN, 48, Rue Nationale, LILLE. 21534

Naissances. — Van Ost Sophie, rue des Postes, 237 — Barbry Paulette, rue de Lille 76 — Hamon Louise, rue Manuel, 86 — Danicourt Magdeleine, rue Turgot, 40 — Danicourt Odette, même adresse — Paquet Emilienne, rue de Wazemmes, 163 — Leclercq Robert, rue des Stations, 175 — Désir Marcelle, rue du Commerce, 6 — Van Hove Julienne, rue Carnot, 4 — De Bie Jean-Baptiste, rue Fombelle, 25 — Velaers Hélène, rue de la Vieille-Comédie, 12 — Lemoine Marceau, rue de Wazemmes, 102.

Décès. — Toulmonde Auguste, 48 ans, époux de Isabelle Cox, cour Sapelier, 5 — Robart Louis, 47 ans, époux de Marie Lemaire, impasse Linselles, 1 — Déjà Adolphe, 68 ans, époux de Catherine Lapuyade, rue du Bois, 160 — Gaioux Marie, 36 ans, épouse Ferdinand Henry, rue du Bourdeau, 5 — Terby Anastasie, 65 ans, veuve de Adolphe Meurisse, quai de la Basse-Deûle, 10 — Désir Henri et Louis, 2 jours, cité Bacquet, 31 — Honoré Catherine, 82 ans, veuve de Martin Leleu, rue Monge, 27 — Vanpevenage Alexandre, 85 ans, célibataire, rue de Thionville, 25 — Dubois Hélène, 21 mois, rue Buffon, 49 — Mire Alphonse, 13 mois, rue du Croquet, 11 — Jouchim Louis, 11 ans, rue de Flandre, 21 — Blancquart Hippolyte, 59 ans, époux de Virginie Brouet, rue du Palais-Rihour, 7 — Lepot Auguste, 33 ans, époux de Emélie Danéraille, cour des Jardins, 14 — Lempire Céline, 30 ans, épouse de Henri De Carrion, rentier de Mons-en-Barœul — Bonduelle Marie, 41 ans, épouse de Charles De Baecker, avenue St-Maur, 56 — Tenier Honorine, 9 ans, rue St-Amé, 4 — Rogier Gabrielle, 27 ans, célibataire, rue du Grand-Balcon, 38.

COMMUNICATIONS ET CONVOCATIONS

Société de gymnastique et d'instruction militaire Pro-Patria de Lille. — Dimanche dernier, les jeunes gens qui suivent le cours spécial d'instruction militaire institué par cette société se réunissaient à 6 h. 3/4 du matin au local de la place Sébastopol, pour prendre part aux évolutions qui devaient avoir lieu sur le terrain de manœuvre de Ronchin, mis obligeamment à la disposition du Comité de la Pro-Patria par M. le lieutenant-colonel Comte, commandant la place de Lille. A sept heures précises, la section se mettait en marche sous la direction du moniteur-chef, Alleman Jules. Arrivée sur le terrain de manœuvres à 7 h. 1/4, les sections se formaient pour l'école du soldat et évoluaient sous les ordres de MM. Bouchery Edmond, ex-lieutenant de réserve ; Flamen Lucien, ex-adjudant au 143e régiment d'infanterie ; Marchand, sous-officier au 16e bataillon de chasseurs à pied ; Thibault, sous-officier au 43e régiment d'infanterie, et le soldat Beaucarne Edmond, du 43e. De 8 h. trois quarts à 9 h. et demie, les sergents Thibault et Marchand firent de l'école de compagnie à tour de rôle et après un repos de dix minutes, la section entière reprenait le chemin de son local sous le commandement du moniteur Alleman. Après quelques instants de repos, les exercices de tir eurent lieu au stand de la société sous la direction des sergents Marchand et Thibault, et à onze heures et demie, les futurs soldats se séparaient enchantés de cette première sortie et des conseils précieux qui leur avaient été prodigués par les chefs de sections, que l'on ne saurait trop remercier pour leur dévouement.

L'Emulation Commerciale à Londres. — Répondant à l'invitation de la Fédération horticole de France, l'Emulation commerciale, dont le président est M. Hector Franchomme, organise pour le mardi 28 mai prochain une excursion à Londres, qui promet d'être très intéressante. Cette excursion, en effet, est placée sous le patronage de l'Alliance fraternelle internationale, présidée Sir Thomas Barclay, le grand pacifiste, et cette association met à la disposition des voyageurs son influence très grande.

De brillantes réceptions officielles sont réservées à Londres. On parle même d'un dîner présidé par le ministre de l'Agriculture d'Angleterre.

De nombreuses adhésions sont déjà enregistrées parmi lesquelles nous devons citer celles de MM. Dumont, maire de Dunkerque, Félix Coquelle, maire de Rosendaël, docteur Gecroert, maire de Malo.

Les adhésions sont reçues jusqu'au 12 mai, à l'adresse du secrétaire de l'Emulation commerciale, 25, rue Faidherbe, Lille. Tous renseignements sont à la disposition des amateurs.

Ce voyage de cinq jours, tout en réalisant les meilleures conditions de confort, ne coûtera que 80 fr. au départ de Calais, 85 fr. 75 au départ de Lille.

Anciens Artilleurs. — Dimanche a eu lieu la séance trimestrielle suivie d'une fête enfantine. La salle, trop petite et contenant environ 150 à 200 enfants, a servi pour une véritable séance artistique. Projections en couleur, dont une grande partie animées, distribution de chocolat, bonbons, livres d'images, jouets divers ; rien ne manquait, et l'on peut dire que les anciens artilleurs savent tout faire pour amuser et intéresser leurs sociétaires, ainsi que leurs familles. Bonne initiative qui laissera à tous un véritable souvenir de reconnaissance envers les organisateurs.

Fanfare Municipale d'Hellemmes. — Vendredi, répétition générale, première distribution des billets des tombolas trimestrielles en espèces réservés aux musiciens. Dimanche, à 2 heures, sortie, promenade flamande et quêtes pour les chômeurs des établissements Casse, habitant Hellemmes.

Du 3 mai

Union Chorale des Orphéonistes Lillois. — A 9 heures précises du soir, répétition des chœurs pour le grand concours du Havre. Présence indispensable de tous les chanteurs.

Du 5 mai

Anciens militaires du 73e régiment d'infanterie et du 73e régiment de marche 1870-71. — Assemblée générale à 4 heures, au siège, 65, boulevard de la Liberté, pour procéder à l'élection définitive du Conseil d'administration.

Syndicat des marchands de lait de Lille. — Dimanche, à 5 heures du soir, assemblée générale du syndicat, au siège, chez M. Hugo, estaminet de la *Petite Banque*, rue de Béthune, 47. Ordre du jour très important. Présence indispensable.

LES SPECTACLES

KURSAAL DE LILLE

Ce soir vendredi, à 8 h. ½, irrévocablement, dernière séance du magnifique cinématographe l'Auréol-Ciné, qui donnera pour sa soirée d'adieu un spectacle extraordinaire de numéros inédits et sensationnels.

Demain samedi, tournée Chartier. Moitié prix à toutes les places. Le succès sans précédent « Les Deux Gosses » dont les représentations avaient été interrompues au plus fort de leur succès, lors du dernier passage de la tournée Chartier. Voici le prix des places fixé pour ces représentations : Premières loges et baignoires, 3 fr. ; Orchestre et balcon, 2 fr. 50 ; Parquet, 2 fr. ; Deuxième de face et deuxième loge, 1 fr. 50 ; Deuxième publique, 1 fr. ; Troisième galerie, 0,50.

Fêtes, Concerts et Bals

Œuvre de Bienfaisance. — Dimanche 5 courant, un groupe d'amis du Conseil d'administration de la Société Coopérative du Charbon St-Sauveur-St-Maurice, organise un concert suivi de bal dans la salle des fêtes de l'hôtel Delcourt, 203, rue Solférino, au profit d'une famille nécessiteuse dont le chef est vice-président de cette société depuis très longtemps. Avec le concours de la chorale patoisante « Les Fous Réunis » de La Madeleine, la Classe de Violon de l'U. F. J., professeur M. L. Godon, Mlle Luce Rolhart, 1er prix de comédie de l'U. F. J., M. O. Milleville, ténor soliste des Orphéonistes Lillois, M. Cehou, baryton, 1er prix du Conservatoire de Lille, M. G. Lagache, comique de genre, et Mlles V. et J. Sauvage, pianistes. Au programme : L'Garchon Epicier, comédie Lilloise interprétée par la Lyrique de la chorale les Fous Réunis. On commencera à 5 heures.

Cinéma gratis t. l. jours : Galeries Lilloises. 30310

Brasserie Universelle. — Casino des Familles — M. Ch. Boucher, directeur-propriétaire, place du Théâtre, Lille. — Tous les jours, en matinée et en soirée, grand spectacle concert. Au programme : Carlena, trio champions gymnastes des Folies-Bergère ; [illegible]